

EN CE MOMENT :

BITCOIN

DÉBATEZ !

DONALD TRUMP

SUISSE

ENTREPRISES ET MARCHÉS

Ikea à la barre pour l'espionnage de ses salariés

IKEA

+ SUIVRE

6MEDIAS

Publié le 22/03/2021 à 9h04
Mis à jour le 22/03/2021 à 10h21



La filiale française du géant suédois de l'ameublement est jugée à partir de lundi 22 mars pour avoir mis en place un "système d'espionnage" de ses salariés.

Sur le banc des prévenus à partir de lundi 22 mars à Versailles, un curieux mélange des genres : d'anciens dirigeants d'Ikea France mais aussi des policiers et le patron d'une société privée de surveillance, accusés d'avoir espionné des salariés de la filiale française du géant suédois de l'ameublement. Révélée par le Canard Enchaîné et Mediapart en 2012, l'affaire instruite après une plainte du syndicat FO avait ébranlé Ikea France, contrainte de licencier quatre hauts responsables. L'instruction a ainsi dévoilé, selon les termes du parquet de Versailles, **un "système d'espionnage"** d'employés mais aussi de candidats à l'embauche, s'étendant sur l'ensemble du pays, d'Avignon à Reims, en passant par l'Ile-de-France.

Selon l'accusation, plusieurs centaines de personnes dont des syndicalistes ont ainsi été passées au crible, leurs antécédents judiciaires ou leur train de vie scrupuleusement examinés. Mais pour certains avocats de la défense, l'enquête contient de nombreuses faiblesses. Me Olivier Baratelli, conseil de l'ancienne DRH Claire Héry, a indiqué qu'il plaiderait la nullité du dossier, dénonçant une "fable montée de toutes pièces par des syndicats".

d'Ikea (10.000 salariés), poursuivie en tant que personne morale, encourt jusqu'à 3,75 millions d'euros d'amende. Quinze personnes physiques seront également jugées dont des directeurs de magasins, des fonctionnaires de police mais aussi l'ex-PDG Stefan Vanoverbeke (2010-2015) et son prédécesseur Jean-Louis Baillot. Sollicité, l'avocat du premier n'a pas voulu s'exprimer. Celui du second, Me François Saint-Pierre, a assuré à l'AFP que son client serait présent à l'audience et "souhaitait s'expliquer devant le tribunal".

Face aux 74 parties civiles, les prévenus auront notamment à répondre des chefs de collecte et divulgation illicite d'informations personnelles, violation du secret professionnel ou encore de recel de ces délits, ce qui expose certains d'entre eux à une peine maximale de dix ans d'emprisonnement. Si les prévenus comparaissent pour des faits couvrant la période 2009-2012, ces pratiques remontaient au début des années 2000 selon l'accusation. Au cœur de ce "système", Jean-François Paris, ex-directeur de la gestion des risques d'Ikea France.

ACTUALITÉ DES MARQUES



VOIR LA VIDEO

Nouvelle Citroën C4

Découvrez le design audacieux de Nouvelle Citroën C4. Disponible en 100% électrique, essence ou Diesel.

Inspired by  inivibes

Des listes de personnes à tester

D'après l'ordonnance de l'instruction consultée par l'AFP, Jean-François Paris envoyait des listes de personnes "à tester" à des sociétés d'investigation privées auxquelles la filiale allouait un budget de 30.000 à 600.000 euros par an. Contacté, son avocat n'a pas souhaité s'exprimer. Ces listes, que l'ex-responsable assure avoir reçues de directeurs de magasins, étaient notamment adressées à Jean-Pierre Foures, dirigeant de la société en "conseil des affaires" Eirpace, qui n'a pas non plus souhaité s'exprimer en amont du procès.

>> A lire aussi - Prison avec sursis requise pour l'ex-n°1 d'Ikea Industry France après la mort d'un salarié écrasé

Jean-Pierre Foures est notamment accusé d'avoir eu recours au STIC (système de traitement des infractions constatées) pour se procurer ces données confidentielles, par l'entremise de policiers. Les quatre fonctionnaires de police impliqués ont tous assuré lors de l'enquête n'avoir reçu aucune contrepartie financière. L'avocat de l'un d'entre eux, Me Hervé Lehman, a évoqué auprès de l'AFP une simple "imprudence". Devant les enquêteurs, Jean-François Paris s'est défendu d'avoir "fliqué" les personnels de l'entreprise, en assurant avoir suivi une consigne généralisée de Jean-Louis Baillot, des affirmations que l'ancien directeur conteste.

Balayant les accusations "d'espionnage" le conseil d'Ikea France, Me Emmanuel Daoud, évoque plutôt "des faiblesses organisationnelles" de l'entreprise et souligne, suite aux révélations par la presse, la mise en place du "plan d'action" adopté par l'entreprise en 2012 comportant notamment "une refonte totale du processus de recrutement à l'ouverture de nouveaux magasins".

A LIRE AUSSI

Privés de prime, des salariés d'Ikea font grève

Ikea traîné en justice pour avoir espionné des salariés

Prud'hommes : Ikea rechigne à verser ses indemnités à un salarié handicapé licencié

JUSTICE

© CAPITAL (AVEC AGENCE FRANCE PRESSE)

D'AUTRES ARTICLES QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

Prison avec sursis requise pour l'ex-n°1 d'Ikea Industry France après la mort d'un salarié écrasé

Decathlon, Ikea, Norauto... les entreprises préférées des salariés du commerce de détail

Stalker ses proches, l'art de l'espionnage sur Internet

Des salariés de BASF à Taïwan soupçonnés d'espionnage

Comment Ikea aurait espionné clients et futurs salariés pendant des années

**Instruction terminée dans l'affaire d'espionnage
chez Ikea France**

Jusqu'où Ikea montera-t-il ?

Un musée à la gloire d'Ikea

**Demande d'ouverture d'enquête sur l'espionnage
allemand**

Espionnage des salariés chez Ikea : l'enquête bientôt bouclée

"Les Français ne réalisent pas la gravité de l'espionnage industriel"

Ikea espionnerait ses salariés et ses clients

LES + LUS : ENTREPRISES ET MARCHÉS

- 1** Une nouvelle inscription va apparaître sur toutes les bouteilles Pernod-Ricard vendues dans le monde
 - 2** Encore une grosse amende pour Carrefour
 - 3** Thales : contrat en vue avec l'armée, la menace des sous-marins grandit
-

VOIR LES + LUS

SERVICES RECOMMANDÉS PAR CAPITAL

COMPARATEUR DE BANQUES PRO

COMPARATEUR DE COMPTES TITRES

[Conditions générales d'utilisation](#) | [Charte pour la protection des données](#) |
[Paramétrer vos cookies](#) | [Mentions légales](#) | [Tous vos magazines](#) | [Abonnement magazine](#) |
[Publicité](#)

© 2021 Prisma Media - Tous droits réservés
Un site du groupe Prisma Media (G+J Network)